

*Compte rendu synthétique
Conseils de quartier
Mardi 19 octobre 2021 à 20 h 00*

Quartier : Coquelicot

Élus présents : M. ISSARD, M. MAZERE, Mme RAFIK, Mme GAUTHERIE, Mme SALIF, Mme DUMAS

Habitants présents : 12 personnes

Dans un premier temps, Monsieur le Maire présente la Charte de l' élu référent de quartier, validée par le Conseil Municipal. Les conseils de quartier sont pilotés par trois élus : deux élus issus du groupe majoritaire au Conseil Municipal et un élu issu du groupe minoritaire. Monsieur le Maire précise que cette charte représente un engagement de la part de chaque élu.

Dans un second temps, Monsieur le Maire présente l'objectif de ces conseils qui ont pour vocation à traiter des problèmes et/ou à mettre en œuvre des projets collectifs. Monsieur le Maire ajoute que les mineurs de moins de 16 ans sont autorisés à participer aux conseils de quartier accompagnés du représentant légal.

Monsieur MAZERE, Maire Adjoint à l'environnement, participation des habitants et vie associative, souligne le caractère autonome des conseils de quartier. En effet, il est proposé d'élire un bureau parmi les administrés pour désigner un(e) référent(e) habitant(e) et un(e) secrétaire de séance afin de réaliser des comptes rendus de réunions. De plus, l'espace social Victor-Hugo sera mis à disposition des administrés qui souhaitent avoir un lieu pour se réunir avant ou après les Conseils de quartier (réservation auprès des agents de l'espace social). Monsieur le Maire précise qu'il est essentiel de tenir informé les habitants de chaque quartier sur les débats et projets qui seront menés lors des réunions. Cette communication sera réalisée au travers du bulletin municipal, du site internet de la commune, mais aussi entre les habitants.

Monsieur le Maire fait un point sur le budget participatif. L'objectif étant de pouvoir proposer un projet par quartier qui sera financé par la collectivité. Le montant de ce budget n'est pas encore déterminé. Il devrait être budgétisé pour l'année 2022.

Monsieur le maire informe les habitants d'un courrier reçu ce jour d'un enfant habitant avenue Jean Jaurès et qui rencontre des difficultés pour traverser dans le virage.

Problèmes abordés :

Le lotissement le Bois Menu pense être considéré à part, « les oubliés de la commune ».

Constat : des personnes âgées sont isolées. Mme RAFIK informe des actions menées par la mairie dans le cadre des signalements de certaines personnes âgées isolées. Un fichier recensant les personnes vulnérables existe. Les élus ainsi que les agents se déplacent et effectue un suivi si besoin.

Le CCAS donne les coordonnées des associations d'aide à la personne comme l'AAPEL sur la commune.

Les habitants proposent de relancer les repas de quartier.

Rue de la Couronne, Rue du Blason : défaut d'entretien des herbes. Il est proposé de créer un labyrinthe en herbe et pourquoi pas une aire de jeux car de nombreuses nounous passent par cet emplacement.

Pas de passage piéton près de l'arrêt de bus et de la route qui va à la maison de retraite de la Source.

Pas de bande blanche rue du Souvenir et des problèmes de sens de circulation au lotissement impasse Jean Jaurès sont détectés (dangerosité).

Quid projet enfouissement des fils électriques.

Rue Georges Clémenceau : problème de vitesse. Il est proposé de mettre en place un stop au milieu de la rue pour casser la vitesse.

Problème avec un chien qui fait peur au passage des personnes. Le propriétaire a été contacté suite à la réunion. Il va mettre des panneaux pour informer que son chien n'est pas méchant et a fait le nécessaire pour électrifier son grillage.

Le policier municipal informe les habitants de la réglementation pour les chiens sur des propriétés privées.

Rue Georges Clemenceau et Avenue Jean Jaurès : il y a souvent des problèmes d'éclairage (pas de lumière la nuit et parfois à 9h du matin c'est allumé).

Rue Lamartine : 3 chiens qui aboient toute la journée.

Les feuilles tombent beaucoup sur la place et c'est très dangereux. Ne pas couper les arbres mais les tailler. Pourquoi ailleurs ils coupent les arbres mais pas à l'Isle D'Espagnac?

Mr Mazère intervient et explique que le Directeur des Services Techniques a mis en place un plan récurrent pour les feuilles et pour élaguer les arbres.

Avenue Jean Jaurès : axe de passage pour aller de Ruelle à Soyaux sans passer par l'avenue de la République, problème de vitesse. Il est proposé de refaire la ligne médiane. Des travaux d'aménagements sont prévus en bas de l'avenue près du rond-point du cimetière.

Problèmes dans l'avenue de bouche d'égout et un panneau miroir à refaire au N° 93.

Un habitant évoque l'Espace Carat : il est ravi des panneaux photovoltaïques mais demande pourquoi des bornes électriques n'ont pas été posées.

Mr le Maire explique que l'Espace Carat est géré par le Grand Angoulême et informe les habitants qu'une borne électrique a été posée par la municipalité sur le parking de la Résidence Senior Domitys.

Rue Nouvelle : le stop est penché et une illumination est toujours allumée, qui clignote.

Monsieur le Maire remercie l'ensemble des habitants présents à cette première réunion.